

Mâcon notre Ville

LE MAGAZINE DES MÂCONNAIS

N°64 / Janvier-février 2022



MÂCON
Cœur de ville
Cœur de VIE

RESTAURANTS SCOLAIRES : LA QUALITÉ EST DANS L'ASSIETTE

P. 12-13



+ AMÉNAGEMENT
Le renouvellement de
l'éclairage public se poursuit
P. 8

+ CENTRE-VILLE
Cœur de ville, Cœur de vie :
un premier bilan positif
P. 10-11

+ MOSAÏC
Être accompagné pour
ses démarches en ligne
P. 14

3 ÉDITO DU MAIRE

« La Ville fait le choix de la qualité et des saveurs »

4 L'ACTU EN IMAGES**6 À RETENIR**

Les villes jumelles à l'honneur

Mâcon *notre Ville*

8 MÂCON DEMAIN

Le renouvellement de l'éclairage public se poursuit

**10 MÂCON DYNAMIQUE**

Action Cœur de ville, Cœur de vie : un premier bilan positif

**12 MÂCON DOUCE À VIVRE**

Des produits frais et de qualité dans les assiettes

**14 MÂCON ATTENTIVE**

Mosaïc : un accompagnement pour les démarches en ligne

**16 MÂCON À VOTRE SERVICE**

Osez la découverte de l'art !

**18 VILLE SPORTIVE**

Dix bougies pour le tournoi international féminin

**20 LOISIRS**

Des thèmes variés pour les conférences Agora

22 LOISIRS

Pierre Dolhain publie son troisième roman

**23 PORTRAIT**

Nicolas Debeaumarché passe professionnel

**26 PATRIMOINE**

L'évolution de la ville de Matisco à Mâcon



JEAN-PATRICK COURTOIS
Maire de Mâcon

➤ Qu'il nous paraît désormais loin des réalités ce cliché des repas de cantine standardisés et insipides, qui dégoûtent à vie certains de nos enfants des quenelles ou du céleri rémoulade ! Autre temps, autres mœurs : la Ville a résolument fait le choix de la qualité et des saveurs, en privilégiant toujours la fraîcheur et la saisonnalité des produits.

Chacun d'entre nous est bien entendu soucieux de la bonne alimentation de nos enfants et attentif à ce qui leur est proposé. Nous partageons cette préoccupation en veillant à toujours améliorer nos procédés de fabrication et la diversité des repas.

« La Ville fait le choix de la qualité et des saveurs »

Quoi de plus normal dans le Mâconnais, où les produits du terroir font partie intégrante de notre identité !

Ce travail relève par ailleurs d'une démarche environnementale de la Ville. Nous avons en effet érigé comme priorités la consommation de produits issus de circuits courts, l'établissement de repas bios, le respect des saisons dans la conception des menus, ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le tout en veillant à maintenir une tarification raisonnable, accessible à tous.

Au sein de notre cuisine centrale toute récente, les agents de la Ville de Mâcon conçoivent pour les élèves mâconnais des repas équilibrés, variés et qui construisent leur expérience des saveurs et leurs habitudes de consommation.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2022 !

Jean-Patrick Courtois

Jean Patrick Courtois

POURENSAVOIR+

www.macon.fr
Courriel : maconnotreville@ville-macon.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



ALLÔ MAIRIE

0 800 337 273 Service & appel gratuits

Mâcon *notre Ville*

Directrice de la publication : Claude Cannet ; responsable service communication : Aurore Carillon ; rédactrice en chef : Aurore Gayod ; ont participé à la rédaction : Laurence Lacour, Jean-Philippe Auray, Philippe Sévy, José Raymond ; conception et réalisation : service communication - Ville de Mâcon ; mise en page : Emmanuelle Barbier ; crédit images Ville de Mâcon : Gaël Fontany, Florent Pannuti, Marine Detroyat / 123RF / tous documents D.R. ; impression : Estimprim ; impression certifiée Imprim'Vert sur papier ecolabellisé avec encres végétales.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
10-31-1093 pefc-france.org



EN FÊTE
Les festivités ont rythmé la fin d'année à Mâcon à l'occasion de Contes et Lumières. Les spectacles de rue, concerts, marché de Noël, tables en fête et autres animations ont séduit un large public.



MIAM
Le marché des plaisirs gourmands était de retour du 19 au 22 novembre au Parc des expositions. Les gourmands se sont pressés dans les allées.

CRÉATIONS
Les boutiques éphémères installées rue Franche ont accueilli au mois de décembre plusieurs créatrices qui ont présenté leur travail.



SOLIDARITÉ
De nombreuses associations se sont mobilisées cette année encore les 3 et 4 décembre pour récolter des fonds pour le Téléthon.

HOTTE
Les jouets collectés dans le cadre de l'opération de la hotte de Noël ont été redistribués à des associations caritatives mâconnaises.

ANNIVERSAIRES

Les villes jumelles à l'honneur

En fin d'année dernière, Mâcon a célébré le 60^e et le 40^e anniversaire de jumelage avec les villes d'Overijse (Belgique) et d'Alcázar de San Juan (Espagne). Une cérémonie s'est déroulée en salle du conseil municipal en présence des élus de la Ville de Mâcon et des représentants des villes jumelles. Ce moment a été l'occasion pour les communes de renouveler le pacte qui les unit et de réaffirmer leur engagement à promouvoir les relations humaines, économiques et culturelles entre elles mais aussi à développer les échanges entre leurs concitoyens. Selon le serment de jumelage, les villes contribuent à la diffusion d'une Europe libre, pacifique et fraternelle, dans le respect mutuel.



DU 20 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Mâcon recense ses habitants

Le recensement partiel de la population se déroulera du 20 janvier au 26 février. Six agents recenseurs (photos ci-dessus) ont été recrutés par la Ville pour effectuer cette mission. Les personnes concernées par le recensement et vivant dans des maisons individuelles recevront dans leurs boîtes aux lettres un document indiquant leurs codes de connexion pour remplir le questionnaire en ligne. Les agents recenseurs ne se rendront à leur domicile que si les démarches n'ont pu être effectuées sur internet. Pour les personnes vivant dans les logements collectifs, un courrier les informera de la venue d'un agent recenseur chez eux. Ce dernier leur remettra un questionnaire à remplir en ligne ou en cas de souci directement sur papier. Ce dernier leur remettra les codes de connexion internet ou, si nécessaire, les questionnaires sur papier.

Renseignements : service réglementation 03 85 39 71 62 ; www.le-recensement-et-moi.fr

CHIFFRES DU MOIS

1 500

→ C'est le nombre de logements qui sont concernés cette année par le recensement partiel de la population (lire ci-contre).

37

→ C'est le nombre d'expositions prévues cette année à la galerie Mary-Ann et à la salle François-Martin (lire p.16).

10 000

→ C'est le nombre de points lumineux que compte la ville de Mâcon. L'éclairage public passe progressivement à la led (lire p.8).

ASSAINISSEMENT

RIEN NE DISPARAÎT DANS LES TOILETTES

Régulièrement, Mâconnais Beaujolais Agglomération intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles. Les canalisations sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, de médicaments... qui ont un impact sur l'environnement, demandent des interventions et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration. Même si la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Pour éviter tout désagrément, elle doit donc être jetée dans la poubelle.

CITOYENNETÉ

Élections : pensez à faire le nécessaire

L'élection présidentielle se déroulera les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les personnes ayant déménagé ou dont la situation personnelle a changé (mariage, divorce...) sont invitées à le signaler au plus tard le vendredi 4 mars pour pouvoir voter pour l'élection présidentielle. À défaut, elles pourront être radiées des listes électorales. La démarche peut être effectuée en ligne sur service-public.fr, par courrier ou en mairie. Pour s'inscrire, une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, d'eau, de gaz, avis d'imposition...) sont demandés. Une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes.

Renseignements : 03 85 39 71 62



PROPRETÉ

UNE COLLECTE POUR LES SAPINS

Du 3 au 16 janvier, Mâconnais Beaujolais Agglomération, la Ville de Mâcon et MâconHabitat organisent une collecte des sapins de Noël afin de garantir la propreté des espaces publics. Huit sites de collecte seront mis en place : derrière l'église Saint-Pierre, sur le parking Monet-Goyon, rue Bernard-de-Romanet (à côté des composteurs), 32 rue Frédéric Mistral (parking de la régie), 1 rue Winston Churchill, boulevard des États-Unis (entre l'école Jean-Zay et le stade de foot), sur le parking du centre commercial des Gautriats et rue Mozart (en face de l'entrée 13 du Grand collectif). Les sapins sont à déposer sans neige artificielle, sans sac, sans pied et sans décorations. Les sapins seront ensuite broyés et donnés aux usagers le mercredi 26 janvier de 14h à 16h30 à la déchetterie de la Grisière.

Plus d'infos : www.mb-agglo.com



Le renouvellement de l'éclairage public se poursuit

Économie d'énergie et valorisation du patrimoine sont les deux axes de travail de ces aménagements lancés depuis un an.

La Ville de Mâcon repense son éclairage public. La commune s'est engagée sur un programme de trois ans pour réduire drastiquement la consommation d'énergie de son éclairage public. La technologie led est ainsi peu à peu déployée sur les 10 000 points lumineux que compte la ville. La première phase de ce plan triennal s'est déroulée en 2021, avec les premiers résultats à la clé. « Nous avons fait 16 % d'économie d'énergie sur la première année, ce qui est conforme à nos prévisions », note Yves Dupuis, adjoint chargé de la voirie et des réseaux. D'ici deux ans, la Ville réduira sa facture d'électricité de 76 %. « C'est un dossier important avec 9 millions d'euros investis sur trois ans mais qui s'équilibre avec

des frais d'entretien réduits et des économies. C'est un coût nul pour les contribuables », précise Jean-Patrick Courtois, maire de Mâcon. Outre les économies générées, ce programme a pour objectif de valoriser le patrimoine grâce à la mise en place d'éclairage sur des lieux emblématiques de Mâcon et des communes associées. Les premiers bâtiments (le CCAS, la cathédrale Saint-Vincent, le pont Saint-Clément, l'église de Flacé, l'église et le lavoir de Loché...) bénéficient d'une mise en lumière depuis la fin de l'année dernière. Sur les deux prochaines années, une lampe spécialement créée pour Mâcon prendra place en centre-ville et d'autres bâtiments (hôtel de ville, église Saint-Pierre, maison de Bois...) disposeront d'un nouvel éclairage. ◀

La 5G se déploie à Mâcon

Les principaux opérateurs téléphoniques proposent désormais la 5G à Mâcon. La 5G, c'est le très haut débit mobile, qui permet d'obtenir des vitesses de connexion encore plus rapides et un temps de latence (c'est-à-dire le délai entre l'envoi et la réception des informations) extrêmement réduit. Cette nouvelle technologie s'adapte aux besoins de plus en plus importants de nos usages numériques. La 5G est disponible pour les particuliers comme les professionnels. Pour en bénéficier, il faut disposer d'un téléphone mobile compatible et avoir souscrit à un forfait mobile incluant la 5G. Suivant les opérateurs, le déploiement concerne tout ou une partie de la ville. ◀



Bus et camions passeront à l'hydrogène



© Van Hool

Mâconnais Beaujolais Agglomération souhaite convertir dans les prochaines années une partie de ses véhicules à l'hydrogène. Neuf bus et six camions de collecte d'ordures ménagères répondant aux prérequis techniques ont été identifiés pour un basculement vers la motorisation hydrogène. L'évolution vers cette nouvelle technologie, prévue pour 2024, permettra de décarboner les kilomètres parcourus à hauteur de 627 tonnes de CO₂ par an et d'améliorer la qualité de l'air sur le territoire. Cet ambitieux projet nommé « MBA Horizon Hydrogène » prévoit également l'ouverture d'une station de distribution d'hydrogène au nord de Mâcon. Techniquement, l'hydrogène distribué à la pompe sous forme gazeuse permettra de faire le plein d'un réservoir et de fournir aux véhicules une autonomie de plus de 400 km. Une fois stocké dans le véhicule, le gaz sera transformé en électricité dans une pile à combustible via une réaction chimique. L'électricité ainsi produite alimentera une batterie et un moteur électrique. ◀



Rollon Mouchel-Blaisot, préfet et directeur du programme national, a visité les différents chantiers avec les élus mâconnais

Action Cœur de ville, Cœur de vie : un premier bilan positif

Trois ans après le lancement à Mâcon du dispositif de revitalisation du centre-ville, les actions engagées portent leurs fruits.



Fin 2018, le dispositif Cœur de ville, Cœur de vie, était lancé à Mâcon. La ville faisait partie des 222 communes retenues pour ce plan déployé sur le territoire national et qui a pour but de soutenir financièrement les actions de revitalisation des centres-villes. Plus de trois ans plus tard et à deux ans de la fin de ce dispositif, les actions engagées à Mâcon sont nombreuses. Sur les 74 actions identifiées, 70 % sont en cours de réalisation ou ont déjà été réalisées sur les cinq axes de travail (plus de détails ci-contre). « Mâcon est la ville qui avance le mieux sur l'ensemble des domaines : commerce, qualité urbaine, patrimoine, habitat... », note Julien Charles, le préfet de Saône-et-Loire. Car l'action Cœur de ville, Cœur de vie répond à trois objectifs prioritaires à savoir, favoriser le retour des habitants en aménageant et réhabilitant

les logements, soutenir l'activité commerciale grâce à différentes actions comme les aides directes versées aux artisans et commerçants et la poursuite de projets structurants de rénovation du centre-ville. Rollon Mouchel-Blaisot, préfet et directeur du programme national Action cœur de ville en visite à Mâcon le 23 novembre dernier a souligné l'intérêt de ce dispositif. « *L'un des critères pour le choix des villes était celui de la centralité. Mâcon joue ce rôle de centralité au-delà de l'agglomération. En investissant à Mâcon, on investit sur le reste du territoire* ». La Ville et les différents partenaires vont poursuivre leurs efforts pour mener à bien l'ensemble des projets. ◀

EN CHIFFRES

74 ACTIONS PRÉVUES

→ 16 réalisées, 41 en cours, 17 à prévoir

134 M€ HT

→ montant investi (2018-2023)



Axe 1 : vers une offre attractive de l'habitat

L'objectif est de renouveler l'offre de logements en lançant des programmes de réhabilitation mais aussi en proposant de nouvelles constructions. D'ici à 2023, 400 à 450 logements (neufs ou réhabilités) seront réalisés. Plus de 150 logements ont déjà été livrés et mis sur le marché.

16 actions programmées

5 réalisées (Soufflot, 11-15 rue Carnot, 56 rue Saint-Antoine...), 10 en cours (5 rue des Minimes, 13 rue Saint-Vincent, Visitation, Opération programmée d'amélioration de l'habitat ...)



Axe 2 : développement économique et commercial

Les objectifs sont notamment d'aider les professionnels à développer leur activité et de renforcer l'animation du centre-ville. Depuis trois ans, 101 commerces ont été subventionnés dans le cadre du Fisac (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce). Le taux de vacance des commerces est en baisse de 2,5 points sur 2021 et on compte 46 ouvertures cette même année.

17 actions programmées

Une réalisée (boutiques éphémères), 11 en cours (aides aux commerçants, surfaces commerciales à l'îlot Laguiche, nouvelles animations...)



Axe 4 : mettre en valeur l'espace public et le patrimoine

L'objectif est de proposer un parcours chaland cohérent et continu en développant une identification rapide des rues commerçantes grâce à l'utilisation de matériaux similaires. Le travail sur l'éclairage entrepris depuis l'année dernière vise également à valoriser le patrimoine. Une partie du cœur de ville a été classée en 2021 site patrimonial remarquable (SPR) afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager.

20 actions programmées

4 réalisées (place Genevès, place Saint-Louis...); 10 en cours (places aux Herbes et Poissonnière, îlot des Minimes, éclairage public...)



Axe 3 : développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Adapter l'offre de stationnement, développer de nouveaux vecteurs de déplacement et créer une « ville intelligente » font partie des objectifs. Un schéma directeur « signalétique » a été établi pour favoriser le stationnement dit en ouvrage (souterrain, aérien...) et libérer des places en surface. Une phase d'étude est en cours afin de créer un pôle d'échange multimodal en gare de Mâcon (mise en accessibilité, réflexion autour des stationnements vélo et auto, sécurisation des déplacements).

10 actions programmées

3 réalisées (wifi gratuit...); 5 en cours (pôle d'échange multimodal à la gare, études sur le stationnement...)



Axe 5 : fournir l'accès aux équipements et services publics

Les objectifs sont de renforcer la présence de services (en créant par exemple une maison médicale à l'îlot des Minimes), d'améliorer la tranquillité urbaine (pose de nouvelles caméras de vidéoprotection), d'améliorer le confort d'usage du centre-ville et la connaissance du fonctionnement du centre-ville. Pour ce dernier, un observatoire commercial a permis d'identifier par exemple les flux de piétons en centre-ville et de mieux connaître les disponibilités pour les futurs investisseurs.

11 actions programmées

3 réalisées (sonorisation, caméras...), 6 en cours (observatoire du bâti commercial, révision du PLU...)



Des produits frais et de qualité dans les assiettes

La Ville de Mâcon poursuit ses efforts pour proposer aux enfants fréquentant les restaurants scolaires des repas de qualité.

Rien de mieux que les produits frais pour apprécier le goût des aliments. La Ville de Mâcon l'a bien compris et s'attache à proposer dans les restaurants scolaires des légumes et produits frais préparés par la cuisine centrale. Carottes râpées, coleslaw (mélange de chou et de carottes), salades composées, ratatouille, purée... autant de plats réalisés par les agents de la Ville. Une ratatouille demande, par exemple, pas moins de 500 kg de légumes par an ! Nouveauté pour cette année, des soupes de légumes frais seront également proposées entre janvier et mars (lire ci-contre). La Ville accorde depuis des années beaucoup d'importance à la qualité des repas servis dans les restaurants scolaires : « Les produits utilisés sont principalement issus de producteurs locaux. Le choix des aliments respecte bien entendu la saisonnalité. Pas question de retrouver dans les assiettes des fraises en hiver ! », indique Catherine Carle Viguiier, première adjointe. En accord avec la loi Egalim, la Ville de Mâcon intègre également des

produits de qualité qui disposent d'une labellisation AOC, AOP ou IGP. Le bio s'invite également dans les menus avec, depuis 2020, les pâtes, le riz, la semoule... ou encore les fromages qui sont labellisés. Depuis trois ans, deux repas végétariens ont été introduits par semaine dont au moins un repas à base de poisson. Les menus mis en place garantissent le respect de l'équilibre alimentaire et les besoins nutritionnels des enfants conformément aux préconisations de l'État et aux règles de la diététique. ◀

À SAVOIR

CHASSE AU GASPILLAGE

Afin de limiter le gaspillage, les menus s'adaptent. Certains produits boudés par les élèves sont abandonnés mais les propositions restent bien entendu variées. Les fromages à la coupe sont privilégiés pour limiter les emballages individuels. Une réflexion est en cours pour remplacer les barquettes plastiques qui contiennent les repas réalisés par la cuisine centrale (imposées il y a quelques années par les normes d'hygiène) et donc limiter les déchets.

Des soupes de légumes frais dans les restaurants scolaires

À partir du mois de janvier et jusqu'en fin mars, des soupes de légumes frais seront au menu des restaurants scolaires. Deux à trois écoles seront concernées chaque semaine soit environ 200 soupes servies. L'objectif est de mettre au menu une entrée chaude en cette période hivernale et de faire goûter aux enfants une grande diversité de légumes. Un agent de la cuisine centrale sera d'ailleurs présent pour expliquer aux enfants la préparation des soupes. Un panier présentant les légumes utilisés sera également présenté aux enfants. Ces derniers pourront déguster des soupes de pommes de terre, carottes, navets et poireaux mais aussi des recettes plus originales comme des soupes de potiron et de fromage. ◀



En chiffres

2 000
repas préparés
par jour

200
soupes servies
par jour
(janvier-mars)

22
agents à la cuisine
centrale

280
salades pour
un service

20
restaurants
scolaires



Mosaïc : un accompagnement pour les démarches en ligne

Mosaïc, dans le quartier des Blanchettes, est le premier site de Mâcon à bénéficier de la **labellisation France services**.

Le 1^{er} octobre dernier, Mosaïc, la structure de proximité des Blanchettes, a obtenu le label France services. Ce dernier, piloté par le ministère de la Cohésion des territoires, vise à proposer dans un lieu unique un accompagnement pour réaliser ses démarches administratives en ligne. Ce dispositif, déployé dans un premier temps en milieu rural, s'étend désormais aux quartiers prioritaires de la ville dont les Blanchettes font partie. Les personnes ne disposant pas de l'équipement nécessaire ou rencontrant des difficultés avec les outils numériques, peuvent donc se rendre à Mosaïc pour obtenir une aide individualisée. Cinq agents de la Ville ont pu bénéficier d'une formation leur permettant de maîtriser les différentes démarches en ligne, d'accompagner au mieux les usagers et de répondre aux difficultés les plus souvent rencontrées. Ils disposent

également de contacts directs avec différents partenaires en cas de besoin (Caf, MSA, Carsat, CPAM, Pôle emploi, finances publiques, Poste, ministères de la Justice et de l'Intérieur). Les démarches réalisées sont larges. Elles peuvent concerner une demande de carte grise, une déclaration à faire à la Caf, une inscription à Pôle emploi... Les usagers sont reçus en toute confidentialité du lundi au vendredi* avec ou sans rendez-vous. « Cette labellisation valorise et professionnalise l'intervention des agents de la Ville et répond également à un besoin des habitants », note Frédéric Thevenon, le responsable de la structure. Des ateliers numériques viendront prochainement compléter ce dispositif. ◀

(*) Lundi et mercredi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; et le vendredi de 9 h à 12 h.

Des paniers de légumes pour bien manger à moindre coût



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) permet aux habitants de Mâcon et des communes associées ayant de faibles revenus de bénéficier de légumes frais, bio et de saison. Mise en place en 2019 en partenariat avec les Jardins de Cocagne, cette aide se décline sous forme de paniers hebdomadaires, disponibles en deux tailles (petit ou grand). Important à savoir, vous ne choisissez pas vos légumes. Les paniers

évoluent au gré des récoltes et la nature qui ne produit pas en décembre les juteuses tomates de septembre ! C'est l'occasion de découvrir des variétés anciennes oubliées. Pour les cuisiner, les Jardins de Cocagne fournissent une recette au dos de la fiche hebdomadaire récapitulative accompagnant le panier et le CCAS propose chaque semaine un atelier cuisine où les participants préparent des plats à partir des légumes et fruits des paniers.

Pour en bénéficier, vous devez dans un premier temps prendre rendez-vous avec le CCAS. Si vous êtes éligible, vous vous engagez sur une année de 48 semaines (les Jardins étant fermés 15 jours en fin d'année et 2 semaines en avril). Le petit panier d'une valeur de 9 € (17 € le grand) vous coûtera seulement 2,70 €. Le tarif est pris en charge à hauteur de 60 % par le CCAS, 10 % par les Jardins de Cocagne et 30 % par le bénéficiaire. Les règlements se font à l'avance au mois ou au trimestre par chèque ou en espèces. ◀

Renseignements : 03 85 39 72 17 ; celine.leroy@ville-macon.fr

Téléassistance : la sécurité de ne plus être seul

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux seniors le service de téléassistance. Ce dernier vous relie 24h/24 et 7j/7 au centre d'écoute Vitaris au Creusot. Vous disposez à votre domicile d'un émetteur d'appel que vous portez sur vous en bracelet-montre ou en pendentif, disposant d'un énorme bouton rouge. En cas de problème, il suffit d'appuyer dessus. Via le terminal branché à votre téléphone, vous entrez en relation avec le centre. En fonction de la nature de votre appel, un opérateur contactera en priorité le réseau de solidarité (famille, voisins, amis) et si nécessaire, les services d'urgence. Pour bénéficier de la téléassistance, vous devez habiter à Mâcon ou dans une des trois communes associées (Sennecé-les-Mâcon, Loché, Saint-Jean-le-Priche). Le CCAS se charge d'instruire votre dossier et Vitaris dépêchera ensuite un technicien à votre domicile pour installer le matériel. L'abonnement mensuel s'élève à 23 € (frais de dossier de 16 €). ◀



Renseignements : CCAS, pôle personnes âgées et personnes en situation de handicap - 0 800 881 409 (appel gratuit).



OSEZ LA DÉCOUVERTE DE L'ART !

Deux salles d'exposition sont installées au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Et si vous partiez à la découverte de l'art ? La Ville de Mâcon propose tout au long de l'année des expositions gratuites et ouvertes à tous. Deux salles d'exposition, situées à l'hôtel de ville, vous ouvrent leurs portes : la galerie Mary-Ann dont l'entrée s'effectue par le quai Lamartine et la salle François-Martin avec son accès direct depuis la place Saint-Pierre. Chaque année, des dizaines d'artistes locaux et nationaux présentent l'étendue de leur talent sur des techniques artistiques très larges (peinture, sculpture, dessin, gravure, photo...). « Notre objectif est de montrer des choses qui sortent de l'ordinaire, explique Anaïs Guillaumeau, du service de l'action culturelle. Nous invitons les gens à être curieux et à ne pas hésiter à venir découvrir les expositions ». Pas besoin d'être un connaisseur pour apprécier les œuvres présentées. D'autant plus qu'un agent de la Ville est présent à la galerie Mary-Ann pour guider les visiteurs. « Je suis là pour répondre aux questions et expliquer la démarche de l'artiste. La galerie est un lieu d'échanges et de partage », résume Nathalie Gaty, qui accueille le public. Les visites peuvent également facilement se faire en famille grâce à des jeux spécialement prévus pour les plus jeunes. À la salle François-Martin, les artistes sont présents en personne pour présenter leur travail. Les salles d'exposition accueillent également régulièrement des groupes (Points enfants loisirs, seniors...) et vivent au rythme des événements de l'année : la biennale d'art naïf en mai, les Journées du patrimoine en septembre, Contes et Lumières en décembre... De nombreuses occasions pour découvrir l'art vivant. ◀



LES RENDEZ-VOUS DE DÉBUT D'ANNÉE

GALERIE MARY-ANN

Elgi Ioun (peinture, fil et fil de fer)
du 11 au 30 janvier
Nicoletta Randazzo (gravure, travail de la matière)
du 1^{er} au 20 février
Pierrette Lafarge (caoutchouc recyclé et sublimé)
du 22 février au 13 mars

SALLE FRANÇOIS-MARTIN

Hommage à René Vayssade (dessin et photographie)
du 15 au 23 janvier
Juliette Miserere (installations)
du 26 janvier au 5 février
Marie Hélène Hum, Jean-Luc Pigache, Philippe Strack, Michel Blanc (dessin, encre, sculpture)
du 8 au 20 février
Basile Kalaidjoglou (peinture)
du 22 février au 6 mars



TENNIS

DIX BOUGIES POUR LE TOURNOI INTERNATIONAL FÉMININ

Depuis une décennie, le tournoi mâconnais est le seul en Bourgogne-Franche-Comté à compter pour le circuit mondial.

Du 20 au 27 février, le Tennis club de Mâcon fête les dix ans de son tournoi international féminin, doté de 25 000 dollars. Le fidèle directeur Pierre-Michel Barbier est impatient de célébrer cet anniversaire après une édition 2021 annulée au dernier moment : « *Nous aimerions que le Covid nous fiche la paix, que nous puissions marquer le coup !* » La version 2020 avait été un succès, tant populaire que sportif. Les deux têtes d'affiche, Pauline Parmentier (gagnante de la Fed Cup 2019) et Océane Dodin, victorieuse avant son retour dans le top 100 mondial, avaient attiré les amateurs : « *Sur la semaine, nous avons accueilli 2 000 spectateurs, ça ne nous était jamais arrivé !* »

Côté coulisses, les cinquante bénévoles sont prêts. Les trois terrains disposent d'un éclairage led flambant neuf, garantissant une lumière répartie uniformément. Le restaurant dressé, pour l'occasion, dans une tente réglera quotidiennement sportives et convives. Dixième anniversaire oblige, le vendredi 25 février aura des airs de gala, avec un colloque animé par une joueuse de notoriété suivi d'un repas. Côté court, les qualifications (20 et 21 février, huit qualifiées) et le grand tableau (début le lundi 21 février, finale le dimanche 27 février) feront le plein des 32 joueuses admises.

**202, rue Pierre de Coubertin.
Entrée gratuite.**



CARTON PLEIN POUR L'UFM
11 victoires en 11 matches. L'UF Mâconnais a fait un carton plein sur la première partie de championnat de Régional 1. Le club est donc logiquement à la trêve premier au classement. Après une pause bien méritée, les footballeurs mâconnais reprendront le chemin des terrains avec un déplacement à Besançon le 27 février prochain.

À NE PAS RATER EN JANVIER

VOLLEY-BALL MASCULIN

- VCM - US St Égrévoise, samedi 22 janvier à 20 h, palais des Sports
- VCM - Montpellier Castelnau, dimanche 30 janvier à 15 h, palais des Sports

RUGBY

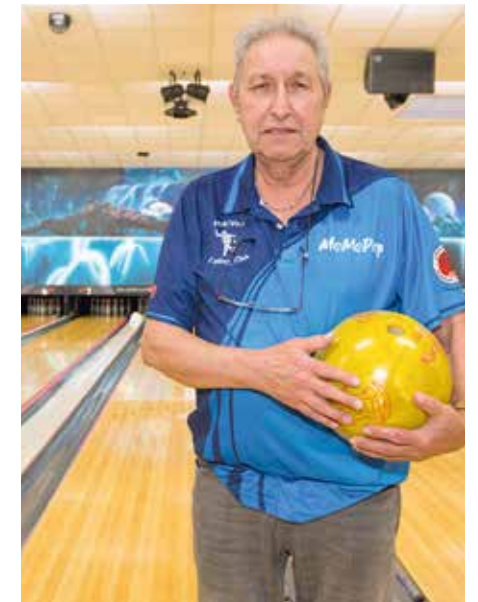
- ASM - Stade Métropolitain, dimanche 16 janvier à 15 h, stade Émile-Vanier
- ASM - CS Nuits, dimanche 30 janvier à 15 h, stade Émile-Vanier

BOWLING



Il faut être passionné »

Maurice Gaillot préside le Mâcon BC qui s'apprête à fêter son vingtième anniversaire.



Comment se porte le Mâcon bowling club ?

Le club va sur ses vingt ans. Il a été créé en 2002, après l'ouverture du bowling en octobre 2001. Nous comptons une vingtaine d'adhérents qui font régulièrement des compétitions. Nous sommes dans notre élément, pas besoin d'être cin-quante. L'équipe féminine a joué trois saisons consécutives en Nationale 3, les hommes sont en Régionale 1.

Quel équipement faut-il pour commencer le bowling ?

Notre sport est relativement cher. Il faut acheter tout le matériel spécifique, entre le sac, les chaussures et la boule percée suivant l'anatomie de la main. Un matériel d'entrée de gamme sera d'environ 150 € mais cela peut monter facilement jusqu'à 300 €. Ensuite, chaque fois que nous jouons, nous devons payer nos parties car le bowling est un endroit privé. Lors des entraînements du mardi soir, comme je suis animateur fédéral, j'aide les débutants à se perfectionner.

Quelles qualités sont nécessaires ?

Le bowling demande de la précision et de la technique. Ce n'est pas une question de force physique. Si on joue « dans la poche » entre les quilles 1 et 3, toutes les autres quilles tombent, comme des dominos. Il faut aussi être passionné. Personnellement, j'étais malheureux quand je n'ai pas pu jouer à cause du Covid et que les compétitions étaient annulées.

Qu'avez-vous prévu pour les 20 ans du club ?

Nous allons lancer les idées durant notre assemblée générale en janvier. Pour l'heure, nous prévoyons en mars notre compétition annuelle, le tournoi des amis, qui se joue en triplètes. Il est ouvert aux non-licenciés et est suivi d'un repas.

Contact : gaillotmaurice@yahoo.fr



RENDEZ-VOUS AUX CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs de la rue Pillet (pour les enfants de 3 à 5 ans et demi) et d'Hurigny (de 5 ans et demi à 12 ans) ouvrent leurs portes pour les vacances du 14 au 25 février. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée, à la journée, à la semaine, avec ou sans repas. Inscriptions (à partir du 17 janvier) : 03 85 39 18 44



PLACE AU SPORT

Le dispositif Cap sports est de retour du 14 au 25 février à l'occasion des vacances d'hiver. La Ville propose aux enfants de 6 à 15 ans de participer à des activités sportives et à des sorties. Au programme : roller, équitation, jeux de raquette, sortie à la montagne... Inscriptions (à partir du 17 janvier) : 03 85 39 18 44



CONFÉRENCES

DES THÈMES VARIÉS pour Agora

Les conférences Agora repartent pour une nouvelle année. Chaque rendez-vous est l'occasion de venir échanger sur des sujets d'actualités et des thèmes toujours plus variés. L'année débutera le 18 janvier avec une conférence sur l'Ukraine d'Alexandra Goujon, politologue. Elle proposera également une séance de dédicaces de son livre *L'Ukraine : de l'indépendance à la guerre*, publié aux éditions Le cavalier Bleu. Deux conférences seront ensuite organisées en février autour de la littérature avec notamment un rendez-vous à ne pas manquer le 8 février sur Émile Zola. Le cycle de trois cours de Bruno Benoit, professeur des universités en histoire contemporaine, portera sur Angela Merkel et l'Allemagne (2005-2021). Elles se dérouleront les 3, 17 et 24 février. Les conférences du mois de mars porteront sur des sujets historiques, toujours très prisés des amateurs. Jérémie Fischer, archiviste, proposera notamment le 15 mars un tour du monde des documents d'archives découverts au cours de son périple.

Salle de conférences de la médiathèque à 19 h. Tarif : 2 €. Pour les cours : 5 €. Nouveau tarif d'abonnement de janvier à mai : 15 € (20 € à l'année de septembre à mai). Renseignements : 03 85 39 71 47

EXPOSITION

MAI-THU BAT TOUS LES RECORDS

Jamais dans l'histoire du musée des Ursulines, un événement n'avait eu un tel succès. Avec près de 15 000 visiteurs, l'exposition *Mai-Thu, écho d'un Vietnam rêvé*, a battu tous les records. Entre juin et septembre, la fréquentation a tout simplement doublé par rapport à d'habitude. Un nouveau public a notamment poussé les portes du musée dont 10 % venaient de Rhône-Alpes, 10 % d'Île-de-France, mais aussi de Suisse, Marseille, Bordeaux... Plusieurs éléments expliquant ce succès entrent en ligne de compte. La qualité et l'originalité de la rétrospective du plus Mâconnais des Vietnamiens mais aussi le travail de l'équipe des Ursulines qui a mis sur pied une telle exposition.

Une importante communication a été menée en gare de Lyon à Paris, dans le métro lyonnais et des publicités dans divers magazines ont boosté la fréquentation. Cela a été possible grâce au soutien du Cercle des mécènes du musée des Ursulines. La notoriété internationale de Mai-Thu, à la cote grandissante, a également beaucoup pesé dans la balance.

Il ressort de cette opération un rayonnement national et international pour le musée des Ursulines et la Ville de Mâcon. Preuve que la culture s'avère un beau vecteur de promotion. L'exposition a d'ailleurs reçu le label d'intérêt national, une reconnaissance au même titre que la venue pour la première fois de l'ambassadeur du Vietnam.



DE NOUVEAUX HORAIRES POUR LE MUSÉE

Le musée des Ursulines modifie ses horaires d'ouverture à compter du 2 janvier 2022. Désormais, le public sera accueilli du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 (contre 12 h auparavant) et de 14 h à 18 h ainsi que le dimanche de 14 h à 18 h.



THÉÂTRE ET MUSÉE S'ASSOCIENT

Des visites guidées en lien avec des spectacles de théâtre seront proposées au musée des Ursulines. La première se déroulera le 16 janvier à 15 h sur l'égalité homme-femme (avec le spectacle *Toute nue*) et le 6 février à 15 h avec une visite ludique (en lien avec *Le Carnaval des animaux*).

Inscriptions : 03 85 39 90 38





BIEN ÊTRE EN FAMILLE À BIOUX

L'espace culturel et de loisirs de Bioux (30 avenue Pierre-Denave) propose des activités bien-être en famille pour parent et bébé (jusqu'à 12 mois) avec un cycle de cinq séances du 17 janvier au 14 février et parent-enfant (de 4 à 12 ans) les 22 et 29 janvier. Au programme : jeux, massage de bébé...
Inscriptions : ecl.bioux@ville-macon.fr



ALBAN IVANOV AU SPOT

Alban Ivanov, l'humoriste corrosif, remonte sur scène. Il présentera samedi 29 janvier à 20 h au Spot son tout nouveau spectacle baptisé *Vedette*. D'un caractère entier et bien trempé, il mêle comme personne énergie débordante et franc-parler. Alors accrochez vos ceintures !

Réservations :
www.macon-evenements.com



Il faut être observateur ! »

Le Mâconnais d'adoption **Pierre Dolhain** publie son troisième roman, *Meurtres en Clunisois*.

Comment êtes-vous devenu écrivain ?

J'ai toujours aimé écrire. À l'école, j'aimais bien le français et j'ai toujours eu de l'imagination. Durant ma carrière aux Télécoms, j'ai aussi été journaliste pendant quatre ans à la revue interne *Messages*. À la retraite, je me suis demandé si je serais capable d'écrire un livre. Et j'ai écrit mon premier livre en 2010 : ça m'a pris plus d'un an !

Quelle est votre méthode ?

Je m'inspire de gens que j'ai connus, d'histoires dans ma famille. J'ai toujours un petit calepin pour prendre des notes. Il faut être observateur, écouter, regarder. J'ai beaucoup lu Frédéric Dard, Agatha Christie, mais aussi Stephen King ou Poe. J'aime bien le fantastique et la sorcellerie. J'écris des romans policiers avec une intrigue principale et d'autres annexes et plusieurs personnages dont les caractères évoluent. Je fais un plan précis et des fiches pour ne pas me perdre en route. Je m'édite entièrement.

Quel est votre prochain roman ?

Meurtres en Clunisois sort en janvier. Ce n'est pas une suite à *Meurtres en Mâconnais* sorti au printemps dernier, les personnages sont différents. C'est l'histoire d'un enfant, Théo, qui disparaît dans un village fictif, Saint-René. Il y a la chef de la gendarmerie de Cluny, des policiers et des membres de la pègre de Mâcon et de Lyon... Des idées, j'en ai !

Disponible à la librairie **Le Cadran Lunaire**.

Nicolas Debeaumarché passe professionnel



Le cycliste mâconnais disputera sa première saison chez les professionnels, chez Saint-Michel Auber 93.

À son calendrier, pas encore de Tour de France, son rêve de gosse, mais un programme 100 % hexagonal pour le néopro Nicolas Debeaumarché.
« Je commence par une équipe continentale, la première des trois catégories professionnelles. C'est le passage obligé pour accéder au Pro-Tour puis au sommet le World Tour avec le gratin mondial. Je suis déjà très heureux. »
À 23 ans, celui qui est né à Mâcon et a grandi à Clessé, franchit un col de première catégorie. Pour y parvenir, il a dû s'employer. Il intègre à 4 ans les rangs du Vélo sport mâconnais suivant les pas de sa sœur, pratiquante de la petite reine. En 2015, il rejoint le SCOD (Sprinter club olympique de Dijon) et regarde vers le haut niveau. Ses qualités dans tous les secteurs lui valent d'entrer en équipe de France juniors. « J'ai terminé 17^e au championnat du monde à Doha au Qatar. Je me suis fixé comme objectif de frapper aux portes des professionnels. En 2019, j'entre en pourparlers avec plusieurs directeurs sportifs. Mais ils attendent de ma part une

confirmation. J'augmente dans le même temps mes charges d'entraînement. » Mais le Covid croise sa route. Personne ne veut prendre le risque de l'embaucher, d'autant qu'il y a pléthore de coureurs sur le marché. Le Mâconnais ne lâche pas pour autant. Amoureux de ce sport, dont il veut faire son métier, soutenu par Lucie Meyer, sa compagne nutritionniste pour l'équipe de France de VTT et par sa famille, il repart en 2021.
« Mes parents ont fait d'énormes sacrifices. Ils font toujours passer mes ambitions avant leurs envies. Je me suis alors remobilisé, remportant la Sportbreizh, une grosse course pour amateurs en Bretagne. J'ai gagné des étapes sur le Tour du Roannais et fini 11^e du championnat de France. Une saison régulière qui me vaut de signer dans un premier temps un contrat de stagiaire d'août à fin octobre, puis un CDD pour 2022 chez Saint-Michel Auber 93 ». Baroudeur au long cours, Nicolas gère les échappées pour son leader et mène les sprints. « Il ne faut pas penser à la chute ». Il aborde de la même manière sa carrière, fonçant avec puissance, intelligence et tactique. Alors, il espère bientôt se retrouver dans le peloton de la Grande Boucle et pourquoi pas au départ d'une étape, devant son public, à Mâcon. Son Graal !

SPECTACLES

CAVE À MUSIQUE

- Sococoon par Soco (de 6 semaines à 2 ans et demi).
Dimanche 16 janvier à 9 h 30, 11 h et 17 h
- Seb & The Rhââ Dicks.
Jeudi 27 janvier à 20 h
- Goûter-concert avec The Buttshakers.
Samedi 29 janvier à 15 h 30
- The Souldiers + The Buttshakers.
Samedi 29 janvier à 21 h
- Ils Scènent : Bon anniversaire Jean.
Dimanche 30 janvier à 17 h
- Watt'n Kitsch.
Samedi 5 février de 21 h 30 à 5 h
- Documentaire : *Les histoires sont vraies*.
Jeudi 10 février à 20 h
- We hate you please die + Pogo car crash control.
Samedi 12 février à 21 h
- Devi Reed + Ryon.
Samedi 19 février à 21 h
- Ils Scènent : *Le chant des baleines*.
Dimanche 20 février à 17 h
- Documentaire : *White Riot*.
Jeudi 24 février à 20 h
- Zato + Laetitia Sheriff.
Vendredi 25 février à 21 h
- Fils Cara – Hurricane Tour.
Samedi 26 février à 21 h

LA BUISSONNIÈRE

- Spectacle : *L'amour qui vient*.
Vendredi 21 janvier à 18 h 30

LE CRESCENT

- Présentation de la programmation et concert de Minor Incident.
Vendredi 14 janvier à 19 h 30
- Walt Weiskopf.
Samedi 22 janvier à 20 h 30

LE SPOT

- Messmer.
Samedi 22 janvier à 20 h
- Théâtre : *Les Cachottiers*.
Vendredi 28 janvier à 20 h
- Alban Ivanov.
Samedi 29 janvier à 20 h

MJC HÉRITAN

- Théâtre : *Don Quichotte, la fin des utopies ?*
Du vendredi 28 janvier au samedi 5 février

MUSÉE DES URSULINES

- Spectacle : *Tandem*.
Dimanche 13 février à 15 h (sur inscription au 03 85 39 90 38)

THÉÂTRE SCÈNE NATIONALE

- Danse : *Le lac des cygnes*.
Vendredi 7 janvier à 20 h 30 et samedi 8 janvier à 17 h
- Théâtre : *Toute nue*.
Vendredi 14 janvier à 20 h 30
- Musique du monde : Bachar Mar-Khalifé.
Mercredi 19 janvier à 20 h 30

- Théâtre : *Thélonius et Lola*.
Dimanche 23 janvier à 16 h

- Théâtre : *Un siècle*.
Mardi 1^{er} février à 20 h 30

- Théâtre musical : *Le Carnaval des animaux*.
Mercredi 9 février à 19 h

- Opéra : *Une éducation manquée*.
Dimanche 27 février à 16 h

EXPOSITIONS

ESPACE CARNOT

- Dimanches de la collection.
Dimanches 16 janvier et 20 février de 8 h à 12 h

MUSÉE DES URSULINES (INSCRIPTION AU 03 85 39 90 38)

- *Mai-Thu (1906-1980), écho d'un Vietnam rêvé*.
Jusqu'au dimanche 2 janvier
Visite guidée le dimanche 2 janvier à 15 h sur inscription.

- Visite guidée : Place de l'homme, rôle de la femme.
Dimanche 16 janvier à 15 h sur inscription

- Visite ludique en famille : La nature flamboyante.
Samedi 22 janvier à 10 h 30 sur inscription

- Visite guidée : Du réalisme à l'abstraction.
Samedi 29 janvier à 15 h sur inscription

- Visite ludique en famille : La ronde des animaux.
Dimanche 6 février à 15 h sur inscription

- Visite ludique en famille : La vie de château.
Samedi 12 février à 10 h 30 sur inscription

- Visite guidée Mytho-logique.
Dimanche 20 février à 15 h sur inscription

- Visite guidée : En Bresse et dans le Mâconnais.
Dimanche 27 février à 15 h sur inscription

CONFÉRENCES

ACADÉMIE HÔTEL SENECE

- Café littéraire.
Jeudi 20 janvier à 14 h 30
- Vision de l'agriculture-viticulture à l'horizon 2030 en Saône-et-Loire.
Vendredi 21 janvier à 17 h
- Le Roman au 18^e, Martine Jacques.
Jeudi 27 janvier à 14 h 30
- Le Concordat, Jean-Pierre Chantin – La Fontaine et les Jésuites, Philippe Rocher.
Jeudi 3 février à 14 h 30

CINÉMARIVAUX

- Altaïr : Suisse II, un bonheur à l'écart.
Lundi 17 janvier à 14 h 30 et 18 h, mardi 18 janvier à 16 h 30 et 19 h 30

- Altaïr : Route 66, sur la piste du rêve américain.
Lundi 7 février à 14 h 30 et 18 h, mardi 8 février à 16 h 30 et 19 h 30

MJC HÉRITAN

- Paul Signac, peintre et collectionneur.
Mardi 4 janvier à 14 h 30 et 18 h 30
- Regards d'artistes sur le sport.
Mardi 18 janvier à 14 h 30 et 18 h 30
- Planète voyage : *La Résilience Québécoise*.
Lundi 24 janvier à 14 h 30 et 18 h 30
- La chiropraxie et le sport.
Vendredi 28 janvier à 18 h 30
- La fête dans l'art.
Mardi 8 février à 14 h 30 et 18 h 30
- Planète voyage : *La turquoise des steppes*.
Lundi 28 février à 14 h 30 et 18 h 30

CINÉMA

CINÉMARIVAUX

- Avant-première : *Super-héros malgré lui*.
Dimanche 2 janvier à 14 h
- Avant-première : *Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu ?*
Jeudi 6 janvier à 18 h 30

- Sur la route du Liban : cycle en lien avec la venue du musicien Bachar Mar-Khalifé à la Scène nationale de Mâcon.
Du mercredi 12 au mardi 18 janvier

- *Tartuffe* de Molière en direct de la Comédie Française.
Samedi 15 janvier à 20 h 10
Rediffusion du dimanche 6 au mardi 8 février.

- Festival Télérâma avec L'Embobiné.
Du mercredi 19 au mardi 25 janvier

- Retransmission en direct du Bolchoï du ballet *Joyaux*.
Dimanche 23 janvier à 16 h

- Avant-première : *Irréductible*.
Dimanche 23 janvier à 19 h

- Opéra en direct du Met de New York : *Rigoletto*.
Samedi 29 janvier à 18 h 55

AUTRES

MJC HÉRITAN

- Repair Café.
Jeudi 27 janvier de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

MUSÉE DES URSULINES (INSCRIPTION AU 03 85 39 90 38)

- Atelier créatif en famille : Bons baises du Mâconnais.
Samedi 8 janvier à 10 h 30
- Atelier : Toucher les toiles.
Dimanche 30 janvier à 15 h (5-12 ans) et 16 h 30 (2-4 ans).
- Atelier parents-enfants : Découverte du musée.
Samedi 19 février à 10 h 30
- Atelier créatif en famille : Impression des îles.
Samedi 26 février à 10 h 30

MÂCON, LA VILLE AIMÉE

LA MUE DE NOTRE CENTRE-VILLE EST ENGAGÉE

L'équipe « Mâcon, la Ville aimée » vous présente tout d'abord, ainsi qu'à tous vos proches, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Malgré les soubresauts de la crise sanitaire, qui nous apparaît à tous interminable, nous continuons à travailler pour l'avenir de Mâcon et de ses habitants. Nous investissons en faveur de l'habitat, de l'économie, du commerce, du cadre de vie, de la culture, du sport, de l'école, de l'environnement ou encore de la solidarité envers les plus fragiles. Autant de sujets qui ont fait l'objet de décisions lors du conseil municipal du 13 décembre dernier pour améliorer le quotidien des Mâconnaises et des Mâconnais, tout en renforçant l'attractivité de notre ville. Il est un sujet, celui du centre-ville, qui est ces jours-ci plus concret et visible que les autres. En effet, le travail de l'équipe municipale, secondé par les services de la Ville, nous a permis d'entamer récemment la rénovation de la rue Carnot. Les travaux ont été suspendus le temps des fêtes pour faciliter l'activité de nos commerçants mais le chantier doit reprendre dès ce mois de janvier, pour se poursuivre durant l'année 2022. La rénovation de notre cœur de ville est donc bien engagée. Parallèlement, nous avons en effet débuté la consultation des riverains des places aux Herbes et Poissonnière, afin de mettre en valeur ces lieux historiques de Mâcon et d'en optimiser le potentiel touristique et commercial. S'ajoutent à ces futurs chantiers l'avancée des îlots Laguiche et des Minimes, ainsi que des nombreuses opérations relatives à l'habitat ou encore à la culture, qui viendront bientôt enrichir notre centre-ville en renforçant son attractivité et sa vitalité. Nous travaillons également à conforter la place du commerce dans notre centre-ville. Au cours du dernier conseil municipal, nous avons validé une convention établie avec Mâconnais Beaujolais Agglomération qui nous permet de bénéficier de 250 000 € à attribuer à nos commerçants porteurs de projets, dans le cadre du fonds Fisac. Au cours de ce même conseil, nous avons par ailleurs validé la prise de participation de la Sema à la Foncière Mâconnais-Beaujolais, qui pourra réorienter vers le commerce l'activité de biens immobiliers stratégiques de notre centre-ville. Voilà plus de trois ans que nous avons signé le programme d'action « Cœur de Ville, Cœur de vie », avec l'objectif de revitaliser durablement notre centre-ville. Le directeur national d'Action Cœur de Ville s'est déplacé au mois de novembre à Mâcon pour réaliser un point d'étape des opérations engagées. Il a convenu que notre ville se situait parmi les bons élèves du programme national, tout en saluant notre investissement dans tous les domaines d'Action Cœur de Ville. Nous poursuivrons donc nos efforts pour renforcer l'attractivité du cœur de Mâcon.

Le groupe des élus de la majorité, Mâcon, la ville aimée

MÂCON CITOYENS

PLAN LOCAL D'URBANISME : UNE OCCASION RATÉE POUR MÂCON

Le plan local d'urbanisme (PLU), dont le projet a été arrêté en conseil municipal en décembre, est ô combien décevant. Nous déplorons le manque de vision du maire : entre la volonté de relancer la croissance de la population et la nécessaire préservation de l'environnement, un enjeu qui deviendra de plus en plus contraignant au fil des années, l'équilibre n'y est pas. Entre 20 et 25 hectares de terres pourront ainsi être artificialisés pour des surfaces commerciales dans les 10 prochaines années – un blanc-seing guère acceptable alors que nous devons défendre la biodiversité et les terres agricoles et alors que les friches disponibles sur le territoire n'ont même pas été inventoriées ! En termes de logement, l'ambition est inversement proportionnelle à l'urgence environnementale : on ne parle toujours pas d'éco-quartiers ou d'habitat à énergie positive. Qui plus est, ce projet de PLU ne s'appuie pas sur les aspirations des habitants. En témoigne l'absence de réunions publiques dans la plupart des quartiers de la ville, et la faible prise en compte des remarques formulées dans les communes associées et le centre-ville. Elles furent pourtant nombreuses et critiques sur les ambitions de la majorité municipale de construire sur la moindre parcelle disponible. Les habitants de Flacé auraient ainsi apprécié une rencontre à la mairie annexe. Cela aurait été l'occasion d'évoquer avec eux le projet de bétonisation du stade Jules Révillon, que la plupart rejettent : ils veulent un cœur de quartier vert. Ce PLU révèle une totale incompréhension des enjeux et défis contemporains de M. Jean-Patrick Courtois. La concertation sera néanmoins ouverte au printemps : emparez-vous en !

Vos élu.e.s du groupe Mâcon Citoyens
facebook.com/maconcitoyens

ESPACE RÉSERVÉ
À L'EXPRESSION
DES GROUPES
OU DES ÉLUS
N'APPARTENANT
PAS À LA MAJORITÉ
MUNICIPALE

La ville s'est considérablement transformée au fil des siècles et s'est peu à peu étendue depuis le plateau de la Baille, son berceau d'origine.

Gravure montrant Mâcon vers 1634



L'ÉVOLUTION DE LA VILLE DE MATISCO À MÂCON



Vue générale du centre-ville en 1984



Mâcon aujourd'hui

Un Gaulois du I^{er} siècle avant notre ère, miraculeusement tiré des limbes à Mâcon, peinerait à reconnaître Matisco, cette forteresse dont le nom évoquait la nature bucolique (voir encadré). Les quelques amphores exposées dans le passage du même nom, postérieures au demeurant, ne l'aideraient guère. Même la Saône, seul élément de continuité dans le paysage, a beaucoup changé, elle qui fut parée de plusieurs ponts, draguée puis canalisée.

Car Mâcon s'est considérablement étendue au fil du temps. Comme tant d'autres villes de la Gaule romanisée, elle s'est développée durant trois siècles, grâce à la Pax Romana. Puis, lors de la crise du III^e siècle, elle s'est rétractée dans les murs d'un castrum nouvellement bâti, avant

de s'étendre à nouveau à partir du X^e siècle. Cette expansion se manifesta au siècle suivant par un pont de pierre tendu sur la Saône et se concrétisa au XIII^e siècle par l'érection d'une nouvelle enceinte, garnie de quatre portes et de multiples tours, afin d'enclore les nouveaux faubourgs. Véritable verrou frontalier entre le Saint-Empire romain germanique et le royaume de France, Mâcon se fortifia, et son pont avec elle dès 1221. Cette situation perdura jusqu'en 1601, date du traité de Lyon, par lequel la France acquit les territoires correspondant au département de l'Ain.

Dans la première moitié du XVII^e siècle, cédant à la mode Vauban, Mâcon se para de bastions aux formes anguleuses : Crève-cœur et Saint-Antoine au nord, Saint-Jean au sud. À partir de 1658, une place d'armes et un marché

À l'origine des noms

Nommée Arar à l'époque romaine, la rivière fut ensuite appelée Souconna (d'où dérive directement le mot « Saône ») qui était le nom de la déesse celte personnifiant la rivière. Il se peut également qu'il provienne de la tribu des Séquanes, à moins que ce ne soit l'inverse.

Le terme de « Matisco » (qui donna Matiscon, Mascon et enfin Mâcon) est composé du préfixe gaulois « Mat » (désignant une colline boisée) et du suffixe hydronymique « -isco ». Une colline boisée surplombant la rivière : c'est exactement l'endroit qu'occupait l'oppidum éduen, situé sur le plateau de la Baille.

s'organisèrent contre ce dernier : c'est là que se tiendra, après la destruction des remparts (autorisée par Louis XV en 1763), l'esplanade Lamartine. À l'ouest, une extension du rempart fut réalisée en 1626 à partir de la porte de la Barre, englobant l'ancienne église Saint-Pierre et la moitié du futur square de la Paix.

Une fois les remparts abattus, un arrêt de 1756 fit dévier l'ancienne route Paris-Lyon (qui traversait le centre-ville) le long du nouveau quai, aménagé pour l'occasion : en enterrant la tête du pont Saint-Laurent, on obtint un axe suffisamment rectiligne pour accueillir le flux de la future nationale 6. L'arrivée du train marqua une nouvelle étape et provoqua l'essor des secteurs périphériques (zones industrielles nord et sud, quartiers ouest) et conduisit Mâcon à absorber Saint-Clément (1856). Toujours en développement, elle intégra Flacé en 1964 puis, à partir de 1972, les communes associées de Loché, Sennecé et Saint-Jean-le-Priche.

Les enfants des écoles maternelles et la ville de Mâcon vous souhaitent une

BONNE ANNÉE



Ecole maternelle: Georges Brassens
Classe: Grande Section